

Réf: Dossier 355871

Avis de constitution

SOCIETE « ABJ BRIQUE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI 36 EME
ARRONDISSEMENT, Lot LT 24 34 134, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 06/10/2024 reçus par Me KOFFI YASSOUA ALAIN, et enregistrés au CEPICI le 09/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABJ BRIQUE »

Objet : La Société a pour objet en tous pays mais principalement sur le territoire de la République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

La Fabrication et la vente de briques industrielles ;

La fabrication et la vente de briques en terre cuite,

La fabrication et la vente de pavés et de parpaings.

Création, fabrication par tout moyen de briques, tuiles et produits de construction en terre crue.

Production de brique géo-béton ;

Import-export et achat vente de tous produits entrant dans la réalisation de l'objet social ;

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'Acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI 36 EME ARRONDISSEMENT, Lot LT 24 34 134, Ilot 00

Dirigeant(s) M JABER ABBAS (COGÉRANT), M ABOUD ALI (COGÉRANT), M BOURGI ERWAN HUSSEIN (COGÉRANT), M BOURGI NICOLAS MOHAMED (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08514 du 31/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67453/GTCA/RC/2024 du 31/10/2024

